Ami du Clergé du 15 avril 1954

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Collectes. — **XXVI.** 1er Dimanche après Pâques : La persistance de l'esprit pascal, 113. — **XXVII.** 2e Dimanche : Joies éternelles, 115.

Patronage de S. Joseph. — (3e Dimanche après Pâques) : Gardien de l'Immaculée, protecteur de l'Eglise, 116.

Mois de Marie. — « La Confidente de l'Immaculée ». Introduction : Lettre du St-Père au card. Feltin, 118. — I. Une famille dans la misère. 118. — II. Une pauvre fillette. 120. — III. Les Apparitions : leur nature, 122. — IV. Les Apparitions : leur interprétation, 124. — V. Les trois dernières apparitions, 126.

PLANS D'HOMELIES SUR LES COLLECTES

XXVI
Dimanche de Quasimodo

LA PERSISTANCE DE L'ESPRIT PASCAL

Nous vous en prions, Dieu tout-puissant,
au terme de ces solennités pascales :
aidez-nous à en garder l'esprit
dans notre conduite et dans toute notre vie.

En bref : **Faites-nous vivre en ressuscités.**

Le premier dimanche après Pâques clôture les solennités pascales. On l'appelle communément « Dimanche de Quasimodo », du mot qui commence l'Introït ; ou « Pâque close » ; et mieux encore : Dimanche « in albis depositis » : parce que c'est à pareil jour que les baptisés du Samedi Saint **déposaient** les vêtements blancs qui étaient comme l'uniforme de ces nouveaux fils de Dieu, encore parés de l'innocence des nouveau-nés. S'ils ne conservent pas cet habit de gloire, de joie et de pureté, du m ins, comme le dit Dom Guéranger, l'Eglise souhaite-t-elle et demande-t-elle que ces baptisés, tout frais émolus, que tous les chrétiens, « gardent empreint dans leur conduite et dans toute leur vie le divin objet de ces fêtes solennelles », c.-à-d. l'esprit pascal.

I. — *La clôture des fêtes pascales*

« Pascalia festa **peregimus** »... Il n'y a que la fête du « Pâque éternelle » qui soit fête sans lendemain. Le temps nous emporte de fête en fête, d'une année liturgique à une autre, sans que nous puissions nous arrêter pour jouir davantage de ces joies qui préludent à celles du Ciel. Mais, à la différence des fêtes mondaines, elles prolongent leur écho et, d'année en année, ajoutent à leurs bienfaits, car ce qu'elles laissent après elles, ce n'est pas un souvenir désabusé, mais un peu plus de courage et d'entrain sur la route de nos destinées éternelles.

C'est à nous de rendre fécondes ces fêtes liturgiques, **en vivant de leur esprit.** Or l'esprit de Pâques, c'est un esprit baptismal. C'est un perpétuel rajeunissement de notre âme. Ce que l'Eglise demande à Dieu, c'est que notre baptême, qui est **une Résurrection dans le Christ,** ne sorte jamais de notre pensée et que nous gardions et renouvellions les dispositions d'un baptisé de la veille : c'est là cet esprit pascal, que nous attendons de la bonté divine et que Dieu attend de nous.

II. — *L'esprit pascal dans l'Eglise*

A la solennité près, chaque dimanche est une fête de Pâques. Car le grand acte liturgique qui sanctifie le « jour du Seigneur », c'est la Sainte Messe. Le prêtre qui a consacré, comme à la Cène, le pain et le vin, nous donne le Christ **sous les apparences de son immolation.** Mais à plusieurs reprises, au cours de la messe, il rappelle la Résurrection et l'Ascension, inséparables de la Passion, « Unde et memores ».

C'est pour ce sacrifice rédempteur, qui se consomme dans la Résurrection, que l'Eglise remercie Dieu : car Eucharistie signifie « Action de grâces ». Quelle que soit la teinte que prend ce sacrifice au cours de l'année liturgique, c'est toujours un mémorial des souffrances et de la gloire du Sauveur qui est au premier plan. C'est toujours l'anniversaire de ce « premier jour de la semaine » inoubliable de la Résurrection. Ce « premier jour » s'est substitué au Sabbat, consacré au Seigneur. Il est devenu le « Jour du Seigneur », à la fois le jour consacré au Seigneur et le jour où le Fils de Dieu incarné a triomphé de la mort. Est-ce bien ainsi que nous considérons le dimanche ? S'il en est ainsi, nous n'aurons pas trop de **tout** ce jour pour revivre les grands souvenirs qu'il évoque et pour en remercier le Seigneur. Le sport, alors, passera au second plan. Et ce sera tout bénéfice...

III. — *L'esprit pascal en nous*

S. Paul nous rappelle (Tit. III, 5-6) que « n'écoutant que sa miséricorde, Dieu nous a sauvés par **le bain de régénération,** où l'Esprit-Saint nous renouvelle,... pour que nous devenions héritiers en espérance de la vie éternelle ». Ce bain, c'est le **baptême,** dont nous ignorons trop les prodigieux effets. « C'est ce rite, institué formellement par le Christ, qui nous donne comme un être nouveau. Cette plongée dans l'eau (aujourd'hui réduite à une simple affusion) nous « ensevelit dans le Christ », si bien que, devenus ses membres, nous le suivons dans sa résurrection et naissons à la vie nouvelle qui est la sienne même, victorieuse de la mort. En sortant du baptême, nous sommes donc des « nouveau-nés » (ou re-nés), les **enfants par adoption** du Père céleste. Voilà notre vocation. C'est ce que S. Pierre nous rappelle en ces mots charmants que nous chantons à l'Introït : « Comme des enfants nouveau-nés, soyez avides de lait pur et spirituel ». Tel est l'esprit d'enfance, que Ste Thérèse de Lisieux a si admirablement pratiqué. Il ne s'agit pas ici de nous faire une âme puérile, mais une âme sans feinte, toute candide, toujours disponible, jamais blasée des bienfaits de Dieu, livrée à cet enthousiasme qui fait si attachants les petits. Nous devons donc, à leur exemple, « aspirer aux mamelles de la Sainte Eglise le lait spirituel de la foi » (Dom Guéranger). C'est la nourriture qui convient à ceux qui sont « nés de Dieu dans la Pâque de leur baptême. Elle les fait croître dans cette vie nouvelle, qui est divine, et qui, toujours jeune, toujours féconde, doit nous animer durant notre pèlerinage terrestre, et s'épanouir dans le face à face éternel. Voilà pourquoi la Sainte Eglise, notre **maman** demande pour nous à Dieu de garder

l'esprit de Pâque, qui est l'esprit de notre baptême, renouvelé sans cesse et toujours agissant, « dans notre conduite et dans toute notre vie ».

1. — **Dans notre conduite.** Dans l'épître S. Jean nous déclare que « tout ce qui est né de Dieu a vaincu le monde et que la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi ». C'est notre foi, infusée par l'Esprit-Saint, qui nous anime au combat contre tout ce qui peut nous détourner de Dieu et nous faire manquer notre destinée. Jésus désigne tous ces ennemis de notre salut d'un mot : **le monde.** Ce monde qu'il a maudit « à cause de ses scandales ». Ce monde, c.-à-d. les hommes qui ignorent, nient, combattent Dieu, rejettent le joug suave du Christ, n'aspirent qu'aux biens terrestres, font de leur corps une idole, et sacrifient à l'orgueil, à la cupidité, à la sensualité leur âme, appelée pourtant à posséder Dieu Ce monde maudit constitue pour le chrétien un milieu délétère, qui, si nous ne savons pas nous défendre, exerce sur nous une redoutable pression.

L'esprit de Pâques est donc un esprit de lutte. Il fait les vainqueurs, qui ne s'agenouillent pas devant le « Mammon d'iniquité », ni devant la chair, cette autre idole, si encensée en notre époque d'érotisme forcené. Sans doute, comme le dit Jésus aux apôtres : « Vous êtes **dans le monde,** mais vous ne devez pas être du monde ». Déjà, le psalmiste rejetant le culte des faux dieux, leur refusait tout hommage et ne daignait même pas prononcer leur nom.

J'ai dit à Dieu : mon bonheur, c'est toi !
  malfaisantes sont les idoles
Je ne leur offrirai pas de sacrifices.
. . . .
Je mets Iahvé en ma présence constamment.
  Parce qu'il est à la droite, je ne chancellerai pas.
(Ps. XV).

Ainsi parle l'enfant de Dieu, dans son mépris de ces faux biens qui font haleter de désir nos pauvres incrédules, qui se croient libres parce qu'ils se sont livrés à l'esclavage de leurs tristes convoitises. Le vrai chrétien ne pactise pas avec ces fantoches. Il est fier d'être pur ; il sait que la pauvreté (je ne dis pas la misère) est la vraie liberté. En réduisant ses besoins à ce qui est raisonnable, il trouve encore le moyen de subvenir à ceux qui sont plus pauvres que lui. Il peut dire avec le psalmiste : « Mon cœur est dans la joie, mon âme est dans l'allégresse... » (Ib.).

Le vrai chrétien est « heureux comme un enfant ». Et sa conduite s'impose à son milieu comme un **signe de la présence de Dieu et de son action parmi nous.** Car, « ce n'est pas lui qui vit, mais le Christ en lui » et qui le meut par son Esprit : « Ceux-là, dit S. Paul, sont fils de Dieu qui sont mus par l'Esprit ».

2. — **Dans notre vie toute entière.** L'action de l'Esprit ne se borne pas à guider et mouvoir l'enfant de Dieu dans son comportement extérieur. Elle anime cette **vie intérieure,** cachée aux yeux du monde, mais qui se traduit par nos actes. En définitive, ce qui nous meut, ce sont les sentiments les plus hauts et les plus puissants : la confiance en Dieu, l'espérance de le voir, et surtout l'amour de la Charité, qui est le ressort de toute notre action.

— a) **La Foi.** S. Jean nous a dit qu'elle était le secret de la victoire sur le monde. Mais, si elle est combative elle n'agit pas seulement dans la lutte contre les puissances du mal. Elle anime cette vie de l'âme, qui est notre plus cher trésor, puisqu'elle est déjà une « vie éternelle commencée ». L'esprit de Pâques, dans le baptisé, est un esprit d'**intimité** douce et tendre envers ce Dieu, qui nous a adoptés. L'enfant se lasse-t-il de s'entretenir avec son père ? Peut-il vivre hors de sa présence ? N'est-ce pas dans la certitude de la présence intime de son Dieu que le chrétien puise cette joie, cet épanouissement d'âme, cette assurance dans la lutte, cet optimisme invincible qui caractérisent le croyant et lui font tant d'envieux ? « Le Seigneur me mène, rien ne me manque », se plaît-il à redire avec le psalmiste, comme l'enfant qui sent tant d'assurance à vivre sous la protection de son père. Et qu'est-ce qui fait la douceur et la force de la prière ? C'est qu'elle est un colloque intime avec le Père céleste, avec Jésus, avec Marie, que la Foi nous montre si présents et si bons. Si votre prière est une routine, insipide et inopérante, c'est que vous avez laissé évaporer l'esprit de Pâques.

— b) **L'espérance** est une deuxième forme de l'action en nous de l'Esprit d'adoption. Elle n'est après tout que l'**épanouissement de la foi.** Dieu ne peut nous tromper. Il nous invite à cheminer vers lui pour partager à jamais sa gloire et son bonheur. Comme l'enfant qui attend les vacances et les goûte à l'avance, le chrétien « vit déjà dans les cieux ».

Il a toujours sous les yeux cette aventure unique du Christ qui ne meurt que pour ressusciter. Il puise, dans la méditation de Pâques et de la Passion, qui prépare la Résurrection, une ferme assurance que « à ceux qui aiment Dieu, tout tourne à bien ». C'est le secret de cette joie dont nous parlions tout-à-l'heure. C'est ce qui rend le baptisé si ferme et si constant dans l'épreuve. En lui retentit toujours la parole du Christ, affirmant, au soir de Pâques aux disciples d'Emmaüs : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît pour entrer dans la gloire ? » Moi aussi, je dois passer par le Vendredi Saint pour partager avec le Christ la gloire de Pâques...

— c) **La charité.** S'il est un cadeau de baptême, c'est bien « l'amour de Dieu répandu dans nos âmes par l'Esprit-Saint ». C'est notre suprême douceur que cet échange d'affection avec le Père céleste. Que croyez-vous que fasse la carmélite, dans son austère couvent ! **Elle aime !** Elle aime avec un cœur d'enfant, désencombré et candide. Quiconque a pu voir le visage de ces saintes filles est touché par l'expression candide de ces yeux, voilés pour le monde, et qui **regardent au dedans.** Vous savez à quel degré peut se porter cet unique amour. Lisez le récit des enivrements, des extases d'une Thérèse d'Avila, défaillante sous la violence de l'amour de son Epoux divin. Voilà une âme qui a gardé l'esprit pascal. Elle est hantée par les souffrances de son Jésus, toujours présent à son cœur. Elle est toujours sensible aux joies de la Résurrection. Croyez-vous que les saintes femmes aient jamais pu oublier de telles joies ? Marie attend-elle l'anniversaire de la grande victoire de son Jésus, pour la savourer ? Elle « garde toutes ces choses dans son cœur ». Ce qui fait les saints, c'est la présence toujours active en eux de la joie pascale et de l'amour du Ressuscité. S'ils ont si puissamment agi dans ce monde mauvais, s'ils l'ont rendu meilleur en rayonnant leur foi et leur amour, c'est qu'ils ont gardé toujours jeune l'esprit de Pâques.

Dieu veuille, comme le lui demande l'Eglise, garder en vous cet esprit, qui promet à votre âme une éternelle jeunesse !...

XXVII

2e Dimanche après Pâques

JOIES ÉTERNELLES

O Dieu qui, par les abaissements de votre Fils,
avez relevé l'humanité déchue,
donnez à vos fidèles une joie incessante :
et, après les avoir arrachés à la mort éternelle,
faites-les jouir de l'éternité bienheureuse.

En bref : Que notre joie pascale se prolonge dans l'éternité.

L'Eglise est la grande éducatrice des âmes. Elle éclaire, projette en notre intelligence des vérités qui viennent de Dieu même ; elle excite en nos cœurs les sentiments les plus propres à nous soutenir au cours de notre vie. Durant l'Avent, elle nous fait désirer le Messie ; au temps de Noël, c'est la joie de l'union à Jésus ; durant le Carême, c'est le rappel de la pénitence. Avec Pâques, une grande période de joies.

Aujourd'hui la collecte nous rappelle le prix de cette joie, et demande à Dieu de la prolonger jusque dans l'éternité.

I. — *Le prix de notre joie pascale*

Il se résume en quelques mots : les abaissements de Jésus... Nous les avons contemplés durant la Semaine Sainte, à la lecture de la Passion. S. Paul les a condensés en un seul mot : « il s'est **anéanti** lui-même ; il a pris la forme de l'esclave... » (Phil., II, 7).

Pourtant, ces abaissements se prolongent à travers la vie de l'Eglise qui prolonge Jésus ressuscité.

— **a) La parole divine** qui retentit à travers le monde n'est-elle pas, comme l'observe Bossuet, « le Verbe dans l'obscurité de la parole » ? Sans parler des insuffisances de prédicateurs, le simple fait que ce Verbe de lumière consente à descendre dans les balbutiements du langage humain, n'est-il pas un abaissement ? Quel rapport entre nos pauvres paroles humaines et les éblouissantes clartés qui sont, dans la Sainte Trinité, le rayonnement de la Majesté divine ?

Pourtant, il lui faut cette traduction. Comment, sans elle, les hommes connaîtraient-ils ce Dieu qui les appelle à partager sa gloire ? S'ils ne le connaissaient pas, comment l'aimeraient-ils ?...

— **b)** Autre abaissement : **la hiérarchie.** « Qui vous écoute m'écoute ». Jésus est dans l'Eglise identifié à tous ceux qui ont reçu le sacrement de l'Ordre et par les lèvres de qui il renouvelle ses inépuisables pardons et cette merveille de la Cène « Ceci est mon corps ». Il est aussi authentiquement identifié à tous les prêtres investis de son **autorité,** depuis le Pape jusqu'au plus humble curé de campagne. Vous savez ce que risque sa dignité en se remettant ainsi aux mains des hommes et qu'il est de ces mains qui sont souillées. L'histoire vous apprend que, selon la parole du Maître, « il est impossible que le scandale n'arrive pas ».

Mais l'Eglise n'a jamais consenti à mesurer la valeur des sacrements à la sainteté de leurs ministres. Elle sait bien que c'est le Christ qui baptise, même dans un prêtre apostat. Si ce Christ n'avait pas couru le risque d'être trahi par les siens, comment aurait-il pu donner aux hommes la certitude que la grâce leur est départie ? Il faut bien que l'Eglise soit humaine pour sauver les hommes. Ici encore les scandales qui souillent la robe du Christ, sont la rançon de tout le bien qui se fait par l'exercice humain du pouvoir de juridiction. Par les hommes, Jésus bénit et sanctifie les hommes.

D'ailleurs, même aux pires époques, il y eut assez de saints pour attester que les abaissements du Christ ne sauraient jamais être frustrés de leur fécondité.

— **c)** Enfin, abaissement d'amour : pour « rester parmi nous » il s'est caché sous l'apparence du pain et du vin ! La consécration séparée du « pain et du vin » prolonge et représente l'abaissement tragique de la Passion. Et n'y a-t-il pas comme un supplément à cette passion, dans les abus auxquels donne lieu l'institution merveilleuse de l'Eucharistie ? Entre quelles mains, Seigneur, remettez-vous votre corps sacré ? Où donc est-il en sûreté ? Est-ce entre les mains du prêtre, qui vient de le rendre présent sous l'apparence du pain ? Mais le plus digne de ces ministres ne le manie-t-il pas à sa guise ? Avec respect, certes selon les rubriques liturgiques. Mais quoi ! un homme va donc imposer au Christ d'aller ici ou là, de pénétrer dans une âme souillée par des péchés graves... ? Il va l'enfermer dans une petite armoire, l'y abandonner des jours entiers ?...

Pourtant, si le Dieu de l'Eucharistie ne se résigne pas à ces abaissements, comment nourrirait-il nos âmes, comment s'unira-t-il utilement à ces êtres faits de chair et d'esprit et qui réclament une certitude matérielle du don qui est fait à leur âme, à toute leur personne complexe ? Le culte que l'Eglise rend à l'Eucharistie, toujours mieux connue, l'amour de tant de saintes âmes, les réparations organisées par l'Eglise sur la demande du Sacré-Cœur, tout cela tempère ce surcroît d'humiliation du Christ. Mais surtout, ce qui les justifie, c'est la pensée qu'ils assurent le relèvement d'une humanité déchue, à qui il lui faut beaucoup pardonner, s'il veut l'entraîner dans le sillage de sa Résurrection.

II. — *Le prolongement de notre joie*

De toutes les périodes joyeuses de la liturgie, le Temps pascal est la plus longue : elle dure plus de deux mois, jusqu'à la fête du Sacré-Cœur. C'est la réponse du Seigneur à l'Eglise qui lui demande pour ses fidèles « une joie incessante ».

1. — **La joie terrestre du chrétien.** Il faudrait dire : les joies. Car elle est d'une telle richesse ! Précisons-en la nature.

— a) **C'est une joie durable.** Rien ne dure, ici-bas. Mais, tandis que les joies humaines nous fuient sans retour, celles que l'Eglise nous offre dans sa liturgie reviennent avec une fidélité qui jamais ne se dément. Leur retour est si régulier qu'elles servent au chrétien à jalonner son année et sa vie toute entière.

— **b) C'est une joie qui ne souille pas.** Il est de mauvaises joies, qui sont les fruits empoisonnés du péché : plaisirs de la débauche, si avilissants ; joies du **gain mal acquis,** où l'âme perd sa spiritualité pour n'être plus que matière ; joies de la **malignité,** qui s'applaudit des blessures multipliées par la haine ou l'envie. Dieu vous préserve de ces joies maudites !

Par la résurrection de Jésus il nous a ménagé des **joies durables,** toujours prêtes à chanter dans l'âme du plus pauvre, sans lui demander rien d'autre que d'avoir un cœur limpide et largement ouvert. « Spiritum caritatis infunde... »

— c) C'est **une joie qui ne lasse jamais.** Les joies humaines les plus pures peuvent-elles cacher leur brièveté, leur indigence ? Les joies pascales, au contraire, nous font pénétrer dans le mystère du Christ. Elles nous arrachent à la terre ; car nous sommes déjà ressuscités avec Jésus et avec lui, — du moins en espérance, — déjà en posses-

sion de la bienheureuse éternité. « Il nous a fait asseoir avec lui dans les cieux » (Eph., II, 6).

— d) **Joie infiniment féconde.** Elle nous entraîne à nous dépasser. Car ce n'est pas pour nous que nous nous réjouissons, mais pour le Christ et pour sa Mère : « **Regina cœli lætare !** » Avant de penser à nous, c'est d'abord à la Vierge que se porte notre attention. Elle a tellement souffert au pied de la croix !

Comme elle a dû être heureuse au matin de Pâques, de retrouver son Fils vivant et glorieux ! Et, depuis son Assomption, comme elle doit exulter d'être admise à partager la gloire de ce Fils bien-aimé ! Non pour elle, mais pour lui. Une mère peut-elle songer à elle ? Dieu « a fait de grandes choses » et dans la mère et dans le Fils. A lui aussi nous pouvons dire : « **Roi universel, réjouissez-vous,** car le Seigneur a considéré et relevé à l'infini **votre bassesse...** »

Ensuite, ne craignons pas de nous oublier : le Christ se charge de penser à nous, « toujours vivant à la droite de son père pour être notre intercesseur ». Livrons-nous, sans retour sur nous-mêmes, à cette joie pascale, qui épanouit notre âme, lui vaut un regain de **Foi, d'Espérance** et **d'Amour.**

2. — **La joie éternelle.** La joie de Pâques doit nous donner une idée et comme un avant-goût des joies éternelles.

Au soir de la Cène, Jésus dit aux siens : « J'ai ardemment désiré manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir ; car je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle s'accomplisse en sa plénitude dans le Royaume de Dieu » (Luc, XXII, 15-16). Il y a un banquet qui nous attend là-haut, dont l'Eucharistie est la préfiguration, une Pâque éternelle où, passant en Dieu définitivement, nous jouirons à jamais des fruits de la Résurrection. « Nous sommes passés de la mort à la vie » (I Jo., III, 14).

C'est ce que l'Eglise nous rappelle : « Vous nous avez arrachés, ô Dieu, à la menace de la mort éternelle ». Dieu, nous le verrons face à face, nous l'aimerons du même amour qui s'échange entre le Père et le Fils dans l'Esprit ! Voilà la vraie joie. Celle de la Pâque éternelle, figurée dans les paraboles, dans le banquet des noces, et, au soir de la Cène, par ce festin rituel où les Juifs prolongeaient les joies de la délivrance, et de la possession de la Terre promise. La vraie **Terre des vivants** c'est le Royaume des cieux. Le banquet annoncé par le Christ c'est l'union définitive de chacun des rachetés avec la Trinité Sainte. Quelle joie pour nous quand, la mort puis la résurrection de notre corps nous ayant fait passer en Dieu, nous partagerons la gloire du Christ !

* * *

L'Alleluia pascal est prophétique. Il traduit une joie pleine — de cette plénitude que Jésus promet à la prière de ses apôtres (Jo., XVI, 24). Il est déjà un chant du ciel, comme l'allégresse qu'il chante avec éclat est déjà quelque chose du bonheur éternel.

Certes, nous n'avons pas fini de souffrir. Mais l'heureuse souffrance que celle d'un prédestiné ! L'heureuse souffrance que celle « qui se changera en joie », qui est une **semence de joie.** Enfants de Dieu, avec notre Mère, N.-D., « réjouissons-nous » et, avec S. Paul, « surabondons de joie » dans nos tribulations ; car elles produiront notre bonheur éternel.

PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

(3e Dimanche après Pâques)

Protecteur de l'Immaculée, Patron de l'Eglise

Saint Joseph, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle.

Comment faire abstraction dans nos pensées et nos prières, de ce titre d'Epoux de Marie, en cette Année mariale consacrée à commémorer le dogme de l'Immaculée Conception.

Ce titre est au principe de toutes les autres gloires de S. Joseph : c'est en qualité d'époux de Marie qu'il a commencé d'être le père nourricier de Jésus et le Protecteur de l'Eglise, représentée par la Sainte Famille de Nazareth. Mais en cette Année mariale de l'Immaculée, comment oublier qu'il fut celui dont Dieu s'est servi pour réaliser « cette Eglise glorieuse sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée » (Eph., v, 27) ?

Unissons donc aujourd'hui cette double gloire de S. Joseph. Et plus spécialement voyons comment à ce double titre il a mission de faire resplendir et la *sainteté de Marie* et la *sainteté de l'Eglise*. Nous serons bien dans l'esprit de cette Année mariale selon Pie XII, qui attend d'elle une union plus étroite de nos âmes au Christ en quoi consiste la sainteté, parce que nous demanderons à S. Joseph non seulement de protéger l'Eglise contre ses ennemis, mais de la rendre plus parfaite par la sainteté de ses membres.

I. — *Gardien de la sainteté de Marie*

Multiples sont les raisons de la présence de S. Joseph près de Marie. Dieu a voulu ce mariage pour donner à la Ste Vierge le soutien viril de l'homme, celui dont le travail assurera sa subsistance et celle de l'enfant qui naîtra d'elle, le Compagnon des difficultés de chaque jour et surtout des jours d'exil loin de Nazareth.

Pourtant il y a une raison première à ce mariage et qui saute aux yeux. Il fallait bien que le Fils de Dieu naquît à un foyer pareil aux autres, et qu'il « passât pour le fils de Joseph » (Luc, III, 23), sous peine de voir compromise, devant ses contemporains, la réputation de Marie et la sienne propre. Rappelez-vous ce que rapporte l'Evangile de S. Mathieu : l'émoi, l'anxiété, la perplexité de S. Joseph quand il se rendit compte de la prochaine maternité de Marie. « Marie... étant fiancée à Joseph, il se trouva, avant qu'ils eussent habité ensemble, qu'elle avait conçu par la vertu du St-Esprit. Joseph, son mari, qui était un homme juste, ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer discrètement » (I, 18-19). Solution du moindre mal auquel se résout cet homme « juste », qui sait les conditions de virginité de leur mariage, qui ne peut douter de la fidélité de son épouse à son

vœu, qui se refuse à la dénoncer malgré les apparences, parce qu'il estime qu'il ne peut se trouver en face d'une faute, mais en face d'un mystère.

Ce mystère, Dieu se devait de le lui révéler. Alors l'Annonciation se renouvelle pour S. Joseph : « Joseph, fils de David, ne crains point de prendre avec toi ton épouse, car ce qui est formé en elle est l'ouvrage du St-Esprit. Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés » (I, 20-21). Joseph, pas plus que n'avait douté Marie, ne douta des paroles de l'ange. Il crut. Et il accepta avec une vénération encore accrue pour sa sainte épouse, son rôle d'abriter par cette union avec Marie, le mystère de la naissance virginale du Fils de Dieu.

Ceci met en pleine lumière la mission primordiale de S. Joseph époux de Marie. Ce qui fut pour lui sujet d'angoisse, aurait été pour ses compatriotes scandale et déshonneur. Comment auraient-ils pu donner crédit à un Messie né hors-mariage, quand la Loi mosaïque était si sévère sur ce chapitre et qu'ils n'étaient pas à même d'être initiés d'emblée au mystère d'une conception virginale. Grâce à la foi de Joseph, grâce à son *Fiat* aux desseins de la Providence sur lui, grâce à sa résolution après le message de l'Ange : — « et Joseph, sortant du sommeil, fit comme l'Ange du Seigneur lui avait ordonné et il garda son épouse », — sauf fut l'honneur de Marie et l'honneur de son Fils devant ses contemporains.

S. Joseph a été l'instrument docile dont Dieu s'est servi pour que Marie apparût aux yeux de tous « sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée ». « Il fut le gardien, le protecteur, le témoin devant la foule de celle que nous honorons comme la Toute Pure, la « *Purissima* ».

Premier hommage de vénération et de reconnaissance que nous devons lui rendre. Que par ses mérites il nous obtienne, à nous aussi, la fidélité à la parole de Dieu ; c'est la grande intention de cette Année mariale.

II. — *Protecteur de la sainteté de l'Eglise*

Epoux de Marie, Père nourricier de Jésus, Chef de la Sainte Famille, S. Joseph était tout désigné pour être Patron de l'Eglise universelle.

« La divine maison que Joseph gouverna avec une autorité vraiment paternelle contenait les prémices de l'Eglise naissante. De même que la T. S. Vierge, la Mère de N.-S. Jésus-Christ, devint la Mère de tous les chrétiens en les enfantant sur le Calvaire, de même Jésus est le premier-né des chrétiens, qui sont ses frères par droit d'adoption et de rédemption. Par les mêmes raisons, S. Joseph regarde *comme lui étant particulièrement confiée* la multitude des chrétiens qui compose l'Eglise, l'immense famille de Dieu répandue sur la terre. A titre d'époux de Marie et de père adoptif de Jésus, il a sur l'Eglise une autorité qu'on peut appeler paternelle » (Léon XIII, Enc. *Quanquam pluries*, 15-8-1889).

Ces paroles font entrevoir l'unversalité du patronage de S. Joseph. Il s'exerce dans *tous les domaines* et *sur tous les membres de l'Eglise* : prêtres et fidèles, religieux et laïcs, riches et pauvres, et pour *tous leurs besoins* spirituels et matériels.

On le regarde souvent comme le protecteur de l'Eglise dans les passes difficiles de son histoire. Il est vrai que la prière de Léon XIII nous fait dire : « Comme autrefois vous avez arraché l'Enfant-Jésus au péril de la mort, protégez la Sainte Eglise de Dieu contre les embûches de ses ennemis et défendez-là contre toute adversité ». Mais ce n'est pas tout ; cette prière continue : « *Gardez à jamais chacun de nous sous votre patronage,* afin que, soutenus par votre exemple et par votre secours, nous puissions vivre saintement, mourir pieusement et obtenir la béatitude éternelle du ciel ».

C'est nous rappeler que S. Joseph est, pour tous et chacun, le gardien et le modèle de toutes les vertus chrétiennes. Il est par son intercession et par son exemple le promoteur de la sainteté de l'Eglise.

Et s'il allait faire un choix entre toutes les vertus, reconnaissons qu'il nous apprend tout spécialement la *pureté de vie*. L'Evangile l'appelle « *le juste* » et par là il inclut en lui toutes les vertus. Mais il eut pour mission spéciale d'être le gardien de la virginité de la Mère de Dieu ; il a voué lui-même cette virginité tout en contractant mariage avec la Vierge ; et ses images le représentent avec un lis, emblème de la pureté.

Telle est la vertu qui lui mérita d'être choisi pour époux de la Vierge des vierges. Il avait si bien pénétré le mystère de la virginité, ce qu'elle peut donner de flamme, de tendresse, de jeunesse, qu'il était prêt à épouser « Celle qui avait résolu de ne point connaître d'homme ». Comme a dit Bossuet : « Ils se donnent réciproquement leur virginité et sur cette virginité, ils se cèdent un droit mutuel. Quel droit? *De se la garder l'un l'autre* ». (1er panégyrique de S. Joseph).

Aussi est-il le patron tout spécial de la jeunesse, des vierges, de la pureté. Sans doute tous ne sont pas appelés à suivre les conseils évangéliques. Mais tous doivent en avoir l'esprit, même ceux qui vivent dans l'état du mariage. Et n'est-ce pas nécessaire, plus que jamais à notre époque, de l'invoquer à cette intention et de le suivre sur cette voie. Il faut courageusement réagir contre « la décadence des mœurs, entretenue par les mauvais spectacles, les mauvais livres, les mauvais journaux et tant de crimes ». *(Fulgens Corona)*.

* *

On a remarqué que Pie IX a daté plusieurs des grands documents de son Pontificat du jour anniversaire de la proclamation de l'Immaculée Conception. Le 8 décembre 1864 il publiait le *Syllabus*, qui opéra un vigoureux redressement de la pensée catholique et une remise en ordre des idées sur les bases de l'Evangile ; — le 8 décembre 1869 il ouvrit le Concile du Vatican qui devait définir l'infail-

libilité pontificale ; — et c'est le 8 décembre 1870 qu'il proclama S. Joseph, Patron de l'Eglise universelle. Ce ne fut pas l'effet du hasard. Pie IX le fit avec intention. Il voulait associer S. Joseph, son rayonnement et sa grandeur, à la gloire de son Epouse bien-aimée, la Vierge immaculée.

On a raconté qu'un peintre français, chargé par le Saint-Père de faire le tableau de l'Immaculée Conception, vint lui montrer son esquisse. — « C'est bien, dit Pie IX, après un examen attentif ; mais je ne vois pas S. Joseph ». — Le peintre répondit qu'il le mettrait dans un groupe, au milieu des nuages de la gloire. — « Non, repartit Pie IX en posant son doigt à côté de Jésus-Christ, c'est là, et là seulement que vous devez le faire figurer, *car au ciel il n'est pas ailleurs que là* » (J.-M. Villefranche : *Pie IX*, p. 417).

Plaçons-le aussi, dans notre piété, tout près de Jésus et de l'Immaculée. Qu'il nous enseigne, lui, l'Epoux de la T. S. Vierge, à vénérer en elle, à son exemple, la Toute Pure que Dieu s'est réservée dès le premier instant pour en faire le tabernacle vivant de sa divinité. — Et qu'il nous enseigne encore, lui le Patron de l'Eglise universelle, par conséquent de tous les chrétiens, à garder cette pureté de vie, chacun suivant notre condition, afin d'honorer ainsi la Toute Pure et d'être des enfants dignes d'elle.

« S. Joseph, Père et protecteur des Vierges..., faites que nous servions Jésus et Marie dans une *chasteté* et une *fidélité* parfaites ».

MOIS DE MARIE

LA CONFIDENTE DE L'IMMACULEE *

SOMMAIRE

Ce *Mois de Marie* ne comprendra que 15 lectures ; mais leur longueur permettra, si on le désire, d'utiliser chacune en deux réunions.

I. Une famille dans la misère. — II. Une pauvre fillette. — III. Les Apparitions : leur nature. — IV. Les Apparitions : leur interprétation. — V. Les trois dernières apparitions. — VI. L'influence des apparitions sur Bernadette. — VII. Les dernières années à Lourdes. — VIII. La vocation religieuse. — IX. Les joies de la vie religieuse. — X. Les souffrances de la vie religieuse. — XI. Les étapes de l'ascension d'une Sainte. — XII. Sa piété. — XIII. Ses principales vertus. — XIV. Ses charismes. — XV. De la mort à la gloire.

INTRODUCTION

La prière des enfants à Notre-Dame

Lettre de S. S. Pie XII à S. Em. le cardinal Feltin

A notre cher Fils le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris.

Le douloureux spectacle d'un monde meurtri et divisé, sur lequel ne cessent de planer de sombres nuées, Nous a déjà fourni maintes occasions d'exhorter tous Nos fils à la prière et à la pénitence, afin d'obtenir du « Père des Miséricordes » (II Cor., I, 3) l'inestimable bienfait d'une paix juste et stable entre les nations. Il vous souvient, en particulier, que durant la dernière guerre Nous invitions spécialement les enfants chaque année, à l'approche du mois de mai, à implorer ce don de la paix par la très puissante intercession de la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère. « Qu'ils nous obtiennent, disions-Nous, que partout où s'insinue l'avide convoitise se répande désormais l'amour ; que là où sévit l'injustice s'introduise le pardon ; qu'à la discorde qui divise les esprits succède la concorde qui les rapproche et cimente leur union ; que là enfin où l'horreur des inimitiés provoque déchirements et bouleversements, les pactes d'une amitié renouvelée apaisent les esprits et rétablissent toutes choses dans la tranquillité et l'harmonie de l'ordre ». (Lettre au cardinal Maglione, du 20 avril 1941, *A. A. S.*, t. XXXIII, p. 111).

Un semblable appel garde encore de nos jours, hélas ! toute son actualité : le fracas des armes n'a pas fini de retentir en certaines régions et les esprits surtout, sur le plan social comme dans l'ordre international, sont loin de s'être engagés partout sur la voie d'un loyal effort de mutuelle et juste compréhension. Aussi considérons-Nous avec faveur le projet, dont nous Nous entretenez, d'une Journée mondiale de prière des enfants pour la paix, au mois de mai 1954. Cette initiative au surplus, qui voudrait, en chaque paroisse, chaque institution scolaire, susciter la prière unanime des enfants pour la paix du monde et l'offrande, à cette intention, de leurs généreux sacrifices, répond sans nul doute aux grandes intentions de l'Année mariale, telles que Nous les proclamions dans Notre récente Lettre Encyclique *Fulgens Corona*.

Nous Nous proposons, s'il plaît à Dieu, d'adresser Nous-même en cette circonstance une parole de paternelle exhortation à tous Nos fils, mais déjà Nous vous sommes reconnaissant de ce qui pourra être fait pour assurer l'heureuse réalisation de cette Journée. Bien préparée, celle-ci doit être, en effet, bien plus qu'une manifestation d'éphémère ferveur : elle éveillera chez ces chers enfants le sens de leur fraternité chrétienne à travers le monde ; elle leur fera aimer l'idéal et connaître les conditions d'une vraie paix des cœurs, des familles, des sociétés ; elle stimulera enfin parmi cette jeunesse le zèle de la vertu, le goût de la prière, le courage du sacrifice, en dehors desquels il n'y a ni sérieuse réforme de la conscience ni œuvre de paix profonde et durable.

Au maternel patronage de la Vierge immaculée Nous recommandons volontiers le succès spirituel de cette Journée et, en gage de Nos vœux paternels, Nous accordons à vous-même et à tous ceux qui auront contribué à sa réussite, Notre Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 30 novembre 1953.

PIUS PP. XII.

I

Une famille dans la misère

Les études de psychologie et de pédagogie ont fait d'énormes progrès depuis le début de ce siècle. Un des faits qu'elles ont le plus mis en relief est l'importance de la première éducation pour expliquer le caractère d'une personne. Pendant ses dix ou douze premières années, l'enfant enregistre dans sa mémoire, dans ses habitudes, dans tout son comportement intellectuel, affectif et volontaire, une quantité infinie d'impressions dues au milieu familial et social. Ces impressions s'accumulent insensiblement au fond de sa conscience et s'y conservent d'une manière indélébile pendant toute sa vie. Qu'il réagisse contre elles plus tard, ou qu'il se laisse façonner par elles, peu im-

* Pour ces quinze lectures, nous avons surtout utilisé le beau travail du dernier historien de Bernadette, Mgr Francis Trochu, *Sainte Bernadette, la voyante de Lourdes* (Vitte).

porte, elles existent, et il en est marqué pour toujours : elles serviront, selon les cas, à faciliter sa vertu, ou à la rendre plus difficile à pratiquer; elles lui composeront une mentalité spéciale, de timide ou d'audacieux, d'orgueilleux ou de modeste, etc. Un « enfant de riche » n'aura jamais les réflexes d'un enfant de pauvre.

Avant donc d'étudier le caractère de Bernadette Soubirous, il est indispensable de connaître son milieu familial et social.

Or cela nous force à rappeler une page d'histoire bien pénible, mais grâce à Dieu nullement honteuse. Loin de là : elle nous donnera une leçon extrêmement bienfaisante.

* *

Le 1er juin 1841, un meunier de Lourdes, nommé Justin Castérot, mourait en laissant une veuve, quatre filles et un garçon : l'aînée, Bernarde, avait 18 ans, et la dernière onze mois. La situation était assez précaire : le moulin n'avait jamais été payé et avait besoin de réparations ; une redevance annuelle, jugée lourde, était due au propriétaire ; et même de son vivant, Maître Castérot se tirait tout juste d'affaires. Sa veuve ne pouvait évidemment pas continuer seule le métier : il fallait un homme au moulin. Plusieurs partis se présentèrent effectivement, dont un seul était de la profession. Il s'appelait François Soubirous, était célibataire, avait 34 ans, et avait plus d'une fois aidé Castérot dans son travail. Ce fut lui qu'on agréa. Il choisit la deuxième fille, Louise, âgée seulement de 17 ans.

Le nouveau chef de l'entreprise avait de grandes qualités. C'était un homme simple, doux, bon, honnête, excellent chrétien : pas un soir ne se passera sans que la prière ne fût récitée en famille. Et avec cela courageux et fier : le travail ne lui faisait pas peur, et il était bien décidé à ne devoir jamais rien à personne.

La jeune femme était aussi une bonne chrétienne ; tout aussi courageuse que son mari,elle était aussi fière que lui et n'avait pas peur de l'avenir. L'affection des deux époux ne se démentira pas un instant, même aux heures de la pire détresse. Et, chose encore plus remarquable, la veuve Castérot aura, elle aussi, toujours beaucoup d'affection et de bonté pour son gendre.

Mais il y avait deux ombres au tableau. François Soubirous était illettré ; sa femme aussi : ils ne pourront même pas signer leur contrat de mariage. Tant que la belle-mère sera là, elle se chargera des comptes ; mais quand elle n'y sera plus, Louise n'aura d'autre registre que sa mémoire, ressource bien précaire. Et si encore les deux époux avaient été très attentifs à réclamer leur dû ! Mais non, ils étaient trop bons. Quand des clients ne pouvaient payer, on leur donnait quand même la marchandise, sous la promesse, pas toujours tenue, de régler leur dette quand ils le pourraient. Et puis, il y avait au moulin une coutume bien onéreuse : quand un cultivateur apportait sa provision de blé, il restait sur place jusqu'à ce qu'elle soit moulue. Il apportait bien des provisions de bouche, mais le meunier les complétait, et il arrivait qu'ainsi le client occasionnait plus de frais qu'il n'apportait d'argent.

Et quand les tamis furent trop usés, il fut impossible de les réparer. Les clients, mécontents d'avoir une farine impure, désertèrent les uns après les autres, et un jour, les Soubirous furent incapables d'acquitter leur loyer. Le propriétaire mit le moulin en vente et celui-ci fut adjugé à un autre Soubirous, cousin de François, qui l'exploita à son compte. C'était en 1854. Bernadette, l'aînée des enfants, avait alors dix ans et demi, et elle avait trois petits frères et sœurs.

La belle-mère de François Soubirous loua à son compte un autre moulin, la « maison Laborde », de très faible rendement, écrasé par la concurrence de son voisin, le gros moulin « Lacadé ». Son gendre et sa fille s'y installèrent et, pendant les nombreux jours de chômage, louèrent leurs bras aux citadins ou aux propriétaires ruraux pour gagner le pain de leurs enfants. Mais au bout d'un an, la grand'mère Castérot mourait. De nouveau il fallait déménager, et un cinquième enfant était né dans l'intervalle.

A cinq kilomètres de Lourdes se trouvait un moulin encore moins important que les précédents. François le prit en charge : il logeait sa famille dans une cabane. Mais au bout d'un an le rendement de ce moulin s'avéra si faible qu'il fallut déménager encore une fois, et renoncer définitivement au métier de meunier ; les deux époux n'avaient plus qu'une ressource : se louer à Lourdes comme journaliers.

Ils logèrent d'abord dans une chambre qu'ils sous-louèrent au locataire d'un misérable réduit, rue du Bourg. François trouva du travail soit chez un boulanger, pour transporter la farine et le pain, soit chez un entrepreneur de transports, pour y soigner les chevaux. Louise aidait les fermiers aux travaux des champs quand on avait besoin d'elle. Les enfants ne restaient pas inactifs : ils se faisaient chiffonniers et revendaient leurs trouvailles à une brocanteuse pour quelques sous... Moyennant quoi la famille arrivait à se nourrir. Mais quand il fallut payer le loyer, qui devait cependant être bien modeste, la bourse était vide. Ils partirent encore une fois, laissant en gage leur armoire de noces. Ils étaient dans la rue...

* *

Non loin de là se trouvait l'ancienne prison, désaffectée depuis trente ans pour des raisons d'hygiène. Un cousin de Louise, André Sajous, maître tailleur de pierres, y occupait deux chambres au premier étage ; il avait installé son chantier dans une pièce du rez-de-chaussée, et tâché de tirer profit d'un réduit obscur, qui lui était contigu. C'était le « cachot ». Il y avait percé une fenêtre pour qu'il fût moins obscur et moins humide, le soleil n'y pénétrant jamais. Malgré cela aucun locataire n'avait pu y rester longtemps, même les terrassiers espagnols qui venaient travailler l'hiver à Lourdes et y couchaient sur de la paille. De guerre lasse il avait renoncé à en tirer parti et avait installé un fumier dans la petite cour qui était en face. C'est là qu'un jour de novembre, la misérable famille Soubirous vint se réfugier avec les quelques meubles et hardes qui lui restaient. Il était difficile de tomber plus bas dans les rangs de la société lourdaise. Quelle différence avec l'aisance du moulin de Boly, dix ans plus tôt ! La lourde porte au gros verrou, les barreaux de fer à l'une des fenêtres, les dalles, les poutres du plafond bas, tout rappelait la prison.

Les parents avaient beau être courageux : ils ne trouvaient pas toujours du travail. Et quand ils en trouvaient, les salaires journaliers étaient si bas qu'il était impossible de faire la moindre économie en vue des jours de chômage. Aussi, parfois, était-ce la famine. Le père restait au lit le jour pour supporter la faim qui le tenaillait, et chacun subsistait comme il pouvait. « Que de fois, a dit André Sajous, j'ai vu Bernadette, Jean-Marie et le petit Justin rire et sauter, le ventre

vide! » Une fois Jean-Marie, âgé de six ans, remarqua sur le pavé de l'église les taches de cierge qui avaient coulé pendant un enterrement : il les racla et les mangea!

En 1857, à la fin de mars, François se leva un jour de grand matin pour aller chercher du bois mort. Dans sa tournée il aperçut un madrier qui, de toute évidence, était abandonné le long d'un mur. Il le rapporta sans aucune inquiétude de conscience. Or la nuit précédente. deux sacs de farine avaient disparu de la boulangerie où il travaillait. Le patron dénonça son employé aux gendarmes comme étant le coupable, et il y eut une perquisition au « cachot ». François protesta de son innocence, et de fait les gendarmes ne trouvèrent pas trace de farine dans le pauvre réduit.

Malheureusement, par une coïncidence troublante, une plainte « anonyme » avait été déposée le matin même à la police pour un vol de madrier, et un voisin avait aperçu Soubirous quittant son domicile dès trois heures du matin ; n'était-ce pas l'objet volé, qu'on voyait contre le mur ? François expliqua d'où venait le morceau de bois : il n'en fallut pas plus pour que les gendarmes l'emmenassent en prison préventive. Le madrier fut déposé dans la cour de la mairie, en attendant que son propriétaire vînt le reprendre.

On devine les sanglots de la mère et des enfants... Neuf jours durant, le père fut retenu loin des siens, et finalement on le relâcha provisoirement pour des « considérations d'humanité », selon l'expression du procureur impérial : il était nécessaire au soutien de sa famlile. En fait la procédure devait en rester-là, personne ne devant jamais réclamer le misérable madrier.

On ne peut s'empêcher de penser que cette lamentable histoire est le fait d'un témoin méchant et hostile aux Soubirous. Mais les pauvres gens supportèrent cette humiliation sans une plainte. Le père resta silencieux, comme toujours, et quand il revint au foyer il ne pensa qu'au bonheur de retrouver les siens qui, connaissant bien son innocence, ne lui adressèrent pas un mot de blâme.

* *

Tel est l'état de décadence sociale où est tombée cette famille naguère estimée par tout le monde. Maintenant, c'est le mépris. Et quand la société méprise un malheureux, elle ne se fait aucun scrupule de le soupçonner de tous les crimes, de le mettre sans façon en prison préventive, et parfois même de le condamner sans preuve. Et si peu que ce pauvre soit timide, timoré, il est tout prêt à trouver normal ce mépris universel. Il se fait tout petit, tâche de passer le plus possible inaperçu, et ne retrouve un peu de paix qu'auprès des siens. Heureux encore quand il a cette faveur, et quand son foyer n'est pas un enfer! François avait ce bonheur, car lui, sa femme et ses enfants avaient gardé leur fierté et leur dignité, en même temps que leur amour mutuel. Jamais ils ne se plaignirent, jamais ils ne sollicitèrent la pitié de qui que ce fût, préférant mourir de faim que de mendier.

On peut dire en deux mots que la famille Soubirous était une des familles les plus misérables de Lourdes — sinon la plus misérable, — mais qu'elle était peut-être une des plus nobles par la dignité morale, l'honnêteté, la bonne entente familiale et la religion.

Et cela nous explique le choix de l'Immaculée. Combien d'entre nous, en lisant pour la première fois le récit des apparitions à la Grotte, n'ont-ils pas été gênés par l'état misérable de la petite privilégiée ? et telle fut la première réaction des Lourdais. C'est que nous avions oublié la Bible et l'Evangile. Rappelez-vous en effet la leçon de l'Ancien Testament. Quels sont les privilégiés du Seigneur ? Ceux que le texte inspiré appelle des **anawim** : les pauvres gens, les malheureux, méprisés par les riches, mais qui, dans leur misère et leurs souffrances se détachaient du monde corrompu et ne cherchaient leur bonheur que dans le culte religieux, l'amour de Dieu et la pratique de la douceur et de toutes les vertus. Tels étaient le vieillard Siméon, la prophétesse Anne, beaucoup de psalmistes, et surtout la Vierge Marie.

Car Dieu ne tient aucun compte des apparences, de la richesse, de la gloire, du rang social, et de tout ce qui éblouit les humains ; une seule chose a de la valeur à ses yeux : la vertu. Dans ces conditions, il n'est nullement surprenant que la Vierge Marie ait été chercher Bernadette dans son cachot humide et sombre : elle était la vraie perle de la ville, une future sainte.

Apprenons par là à modifier nos sentiments mondains et païens. Tâchons de ne pas estimer les gens par leur beau costume, leur bonne mine ou leurs millions, mais uniquement pour leur vertu. N'ayons aucune honte à serrer la main en pleine assemblée à un pauvre et à lui parler avec respect, dès là qu'il a une conduite irréprochable. N'ayons aucune honte des métiers les plus modestes, fussent-ils ceux de chiffonnier ou de brocanteur. Tâchons de considérer les choses et les gens comme nous les verrons au Jugement dernier, et tels que Dieu les voit maintenant.

II

Une pauvre fillette

C'est une grande responsabilité que d'avoir à élever des enfants. Beaucoup de jeunes ménages ne s'en inquiètent guère : ils s'imaginent que le sens de l'éducation est instinctif, et qu'il suffit d'être père ou mère de famille pour acquérir de sûrs principes de pédagogie. L'expérience quotidienne prouve, hélas! que c'est là une lourde erreur, grosse de conséquences incalculables et souvent irréparables. On tâche d'y remédier aujourd'hui par des cours de pédagogie destinés aux fiancés ou aux jeunes foyers.

Il faut avouer que voilà une centaine d'années, au moins dans les campagnes et les petites villes, le problème ne se posait pas de la même façon. Ainsi qu'on l'a remarqué (**Educateurs,** n° 48, p. 459), les progrès de la **technique** n'avaient pas encore, à cette époque, bouleversé la société comme ils l'ont fait depuis. **L'instinct d'éducation** n'était pas étouffé ou perverti comme il l'est si souvent aujourd'hui. Il y avait encore une **tradition pédagogique** qui s'imposait ; elle valait ce qu'elle valait ; elle n'était peut-être pas toujours conforme aux lois de la psychologie et de l'hygiène ; mais somme toute elle avait sa valeur, et la nature se chargeait de corriger ses déviations. De plus, le **milieu social** était encore imprégné d'esprit religieux et moral : il n'y avait pas d'hiatus infranchissable entre lui et la famille, et il complétait heureusement les efforts des parents au foyer. Enfin, la vie étant habituellement **plus saine et plus calme,** il y avait beaucoup moins de cas pathologiques, et cela facilitait le travail des parents. En somme, il suffisait aux parents d'être dignes et respectables dans leur vie privée, pour qu'automatiquement les enfants se forment à ce modèle :

ils ne risquaient guère d'être pervertis par l'ambiance sociale.

Cela nous explique la mentalité de Bernadette. Nous allons retrouver chez elle tous les traits que nous avons rencontrés chez son père et sa mère.

* *

Elle avait à sa naissance une bonne constitution. Quoi qu'elle n'ait cessé de vagir pendant toute la cérémonie du baptême (qui eut lieu, selon les bonnes coutumes chrétiennes, le plus tôt possible, le surlendemain de sa naissance) et que son jeune parrain ait présagé de ces gémissements qu'elle aurait mauvais caractère, elle était au contraire d'une excellente composition. Elle faisait le bonheur de ses parents. Mais à l'âge de dix mois il arriva un accident qui l'obligea d'être séparée de sa mère : alors que celle-ci était près de la cheminée, son corsage prit feu au luminaire et lui causa des brûlures qui l'empêchèrent de continuer à nourrir la petite. Une cliente du moulin, Marie Lagües (pr. **Laguss**), qui venait de perdre son premier-né âgé de deux semaines, accepta avec empressement de prendre Bernadette en nourrice. Elle habitait Bartrès, à 4 kilomètres de Lourdes. Elle la garda une dizaine de mois, et la rendit à regret aux parents qui la réclamaient. Elle s'était si bien affectionnée à l'enfant qu'elle allait souvent la voir et qu'elle lui offrait de temps à autre l'hospitalité pendant plusieurs jours. C'était pour Bernadette l'occasion de faire connaissance avec la campagne ; elle aimait à accompagner la bergère dans les champs. Mais à son tour, le père était en peine de sa fille, et trouvait moyen de ne pas laisser passer un jour (il avait des clients à Bartrès) sans aller la voir.

Ainsi la fillette se développa normalement jusqu'à l'âge de six ans. Elle avait toujours bonne santé, bonne mine, et tout le monde l'aimait, à Bartrès comme à Lourdes.

A cette époque, elle commença de souffrir d'une affection fort pénible qui devait la poursuivre toute sa vie : des crises d'asthme la suffoquaient. Cela entraîna chez elle un affaiblissement de sa santé, et elle ne se développa plus qu'au ralenti.

A l'âge de onze ans elle fut atteinte d'une épidémie de choléra qui s'attaquait surtout aux enfants. Elle en réchappa, mais cela ne dut pas consolider sa santé. Et surtout ce qui contribuait à l'anémier, c'était la misère au foyer. Elle ne pouvait pas digérer le **milloc**, pain de maïs qui avait remplacé le beau pain blanc du temps de l'abondance. Sa mère tâchait bien de lui procurer un peu de pain blanc, de sucre, de vin : c'était loin d'être suffisant, et bien souvent ses petits frères affamés lui prenaient ses douceurs et elle les laissait faire.

Cela ne l'empêchait pas de travailler à la maison autant qu'elle le pouvait. Quand son père et sa mère étaient partis « en journées », elle s'occupait de ses petits frères avec beaucoup de dévouement. Un jour où sa mère était partie à la moisson, elle constata que son petit frère Justin, âgé de cinq mois, réclamait sa tétée : elle le prit dans ses bras et le porta chez les fermiers où travaillait sa mère. Cet acte spontané, qui l'avait fatiguée, frappa la fille du cultivateur qui s'en souvint toute sa vie et le racontait encore en 1934, à quatre-vingt-neuf ans.

* *

L'inconvénient de ces occupations, c'est que l'enfant n'allait pas à l'école. Nous n'en serons pas tellement surpris si nous nous rappelons que ses parents étaient illettrés : ils devaient trouver qu'il y avait là une raison suffisante pour dispenser leur fille aînée de l'école, et ils se contentaient d'y envoyer les cadets. Chose un peu plus surprenante, c'est que ni sa tante ni sa nourrice ne s'en préoccupaient davantage quand ils lui donnaient l'hospitalité. Aussi Bernadette était-elle ignorante de la religion. Elle savait tout juste le **Notre Père, Je vous salue** et **Je crois en Dieu.** A l'église, sa seule prière était le chapelet. Naturellement il n'était pas question, dans ces conditions, de confession ni de communion, d'autant plus qu'à cette époque, la Première Communion avait souvent lieu à 12, 13 ou même 14 ans.

Au point de vue moral elle avait beaucoup de qualités : docilité, bonté, bonne humeur : « grondée, elle ne répondait pas ». Et surtout le malheur de sa famille et les privations l'avaient mûrie avant l'âge ; elle ne criait presque jamais, et savait se faire obéir de ses petits frères et sœurs. Ses défauts n'étaient pas bien graves : il lui arrivait de tourner la tête à l'église pour voir ce qui se passait, et il lui est arrivé une fois de désirer une bague, comme celles que son oncle Nicolau avait données à ses tantes. Il faudrait être bien sévère pour voir là une grande coquetterie, et d'ailleurs elle en fut radicalement guérie du fait que ladite bague étant trop étroite, son doigt gonfla et ne fut délivré que par la lime, qui détériora à tout jamais le seul ornement inutile qu'elle ait essayé de porter dans sa vie...

Comme ses parents, elle était fière. Pour rien au monde, elle n'aurait accepté de mendier. Il lui est arrivé de recevoir de modestes cadeaux, pour elle ou pour ses frères, mais c'était toujours avec politesse et dignité. Ainsi une fois qu'elle était sortie avec le petit Justin âgé de deux ans et que celui-ci, comme d'habitude, allait pieds nus dans ses petits sabots malgré le froid de l'hiver pyrénéen, Madame Jacomet et sa petite fille de cinq ans et demi les ayant rencontrés, offrirent à l'enfant une paire de bas, premier travail (en collaboration) de la fillette.

Mais fierté n'est pas orgueil. En réalité Bernadette était humble — autant que peut l'être une fillette de son âge, qui n'a pas encore approfondi la nature d'une vertu aussi extraordinaire et aussi essentiellement chrétienne que l'humilité. Disons, si on préfère, qu'elle était modeste. Elle se rendait compte de son infériorité à tout point de vue ; elle savait que ses compagnes connaissaient le français, pouvaient lire et écrire. Quand par hasard elle assistait à une séance de catéchisme, elle les entendait répondre alors qu'elle ne pouvait que garder le silence à toutes les interrogations. Sa petite taille, son asthme, sa pauvreté, tout contribuait à lui donner la conviction qu'elle était la dernière de toutes.

Et ce trait de caractère nous rappelle tout-à-fait l'attitude de son père, qui l'aimait tant, et auquel elle paraît ressembler spécialement. Comme lui, elle avait réalisé dans toute sa force l'empreinte ineffaçable de la misère : elle entrait d'emblée dans la catégorie de ces pauvres de la Bible, dont nous parlions, et qui n'ont de joie sur terre que dans l'amour de Dieu et dans l'intimité du foyer. Etrangère au monde et aux soucis mondains, oublieuse d'elle-même, elle était toute préparée à être l'élue de Celle qui a chanté :

« Il disperse les superbes ; il renverse les puissants de leurs trônes ;

« Il élève les humbles ; il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides... ».

* *

Le 14 juin 1857 eut lieu à Lourdes la cérémonie de la Communion Solennelle. Bernadette pleura en voyant ses compagnes défiler processionnellement dans les rues : elle avait treize ans, et aurait dû se trouver au milieu d'elles. Pour la consoler, sa mère lui promit qu'elle communierait bientôt, et dans ce but elle la plaça comme domestique sans gages chez sa nourrice Marie Lagües : elle irait à l'école et au catéchisme à Bartrès et, en même temps, elle se chargerait des cinq enfants de la maison.

Elle partit dès la fin du mois, emportant un baluchon si petit que quand elle devra laver son linge, elle empruntera celui de la première servante, Jeanne-Marie Garros.

Marie Lagües était une pieuse femme ; elle communiait souvent, au moins dans les dernières années de sa vie, et récitait alors jusqu'à trois fois par jour son rosaire. Quand Bernadette arriva dans la famille, le travail accaparait toutes les heures du jour et une partie de la nuit : le troupeau de moutons était nombreux, et il y avait aussi des vaches à garder. A tel point que le père Lagües ne vit pas d'autre moyen d'arranger les choses que de confier à Bernadette le soin des agneaux, puis des brebis. L'enfant objecta timidement qu'elle était venue spécialement pour aller à l'école et étudier le catéchisme : le maître la rassura en lui disant que sa nourrice y veillerait en temps voulu.

En fait les mois passèrent et on ne lui laissa presque pas la possibilité d'aller à l'école ; quant au catéchisme, c'est à peine si elle y assistait le dimanche. Angoissée, elle fit plusieurs fois prévenir ses parents, leur demandant de la rappeler ; mais comme ils se trouvaient plus que jamais dans la misère, ils faisaient la sourde oreille. N'y tenant plus elle demanda à son patron la permission d'aller à Lourdes à la fin de janvier 1858 et plaida si bien sa cause qu'elle ne revint à Bartrès que pour annoncer son départ.

Sa nourrice avait bien essayé pendant quelque temps de lui apprendre le catéchisme. Mais elle n'avait ni les aptitudes pédagogiques, ni la science, ni la patience voulues.

Elle choisissait pour cela les derniers instants de la veillée, alors que l'enfant était fatiguée par les travaux de la journée. Et, sans se soucier d'expliquer la doctrine, elle ne faisait que rabâcher la lettre du catéchisme, des termes abstraits dont Bernadette ignorait complètement le sens et que, naturellement, elle n'arrivait pas à loger dans sa mémoire rebelle. Et la séance se terminait par un accès de colère de la catéchiste improvisée, qui jetait le manuel par terre et criait à son élève qu'elle ne saurait jamais rien. La faute n'en était sûrement pas à la pauvre enfant.

* *

Toutefois ce séjour de six mois à Bartrès ne lui fut pas complètement inutile. Les longues heures qu'elle passait dans la solitude de la montagne furent pour elle comme une retraite purifiante et élevante. Elle récitait son chapelet, tricotait, construisait un petit autel qu'elle surmontait d'une statue de la Sainte Vierge, soignait ses agneaux avec diligence, et ne cachait pas sa préférence pour le plus petit d'entre eux, tout blanc, sans tache. « Pourquoi l'aimes-tu plus que les autres ? » lui demanda une compagne : « Parce que c'est le plus petit ; j'aime tout ce qui est petit ». Réponse bien conforme à ce que nous savons d'elle.

A Bartrès, tout le monde l'aimait, comme quand elle était en nourrice. Elle était, dit Marie Lagües, « gaie, rieuse ; elle ne se plaignait de rien ni de personne, obéissait à tous et ne faisait aucune mauvaise réponse ». Les habitants du village l'appréciaient pour sa gentillesse, sa politesse, sa reconnaissance pour le moindre service reçu. Jamais personne ne se serait douté de ses souffrances intimes.

Et toujours simple comme une petite enfant, elle ne mentait jamais et ne comprenait pas le mensonge. Une fois que son père était venu la voir aux champs — il était en peine d'elle comme jadis et allait à Bartrès à chaque fois qu'il le pouvait — elle lui montra ses agneaux qui avaient une tache verte sur le dos. Elle croyait sans doute que c'était une maladie, alors que c'était tout simplement une marque de peinture faite la veille par le marchand. Son père, pour la taquiner, lui ayant d'abord dit qu'ils pourraient en mourir, elle fondit en larmes. Elle fut vite détrompée. Et comme plus tard on lui demandait pourquoi elle était si naïve à cet âge, elle répondit : « Que voulez-vous, je n'ai jamais menti ; je ne pouvais pas supposer que ce que me disait mon père n'était pas la vérité ».

Cette enfant si pure, si humble, si candide, était prête à recevoir la visite de l'Immaculée. La légende a voulu ajouter divers faits prétendus miraculeux à l'occasion de son séjour comme bergère à Bartrès : le ruisseau se serait entr'ouvert pour laisser passer son troupeau, ou bien la pluie d'orage l'aurait respectée. Point n'est besoin de ces inventions curieuses et incontrôlées pour garantir le mérite de la jeune fille. D'ailleurs elle n'était pas encore une sainte : il lui faudra beaucoup d'années d'efforts et beaucoup de souffrances pour le devenir. Qu'il nous suffise de savoir qu'elle en avait l'étoffe : cette disposition d'humilité, de simplicité et de détachement du monde, qui permet à Dieu de faire de grandes choses dans l'âme docile et fervente.

III

Les Apparitions : leur nature

Ce fut avec une grande joie que Bernadette retrouva le mistrable « cachot » habité par ses parents : « Enfin, s'écria-t-elle, je vais pouvoir aller à l'école et au catéchisme ! » Dès le lendemain elle se présentait à l'école de l'hospice tenu par les Sœurs de Nevers. Les élèves étaient sans doute invitées à prier plus spécialement que jamais pour la conversion des pécheurs, car l'année 1858 était une Année sainte. Pie IX avait, en effet, visité ses Etats l'année précédente et, en constatant les progrès réalisés par les forces du mal « qui fermentent et qui s'agitent avec fureur », il décida de recourir à ce grand moyen pour attirer les grâces du Ciel. Qui sait si les visites de la Vierge Marie à la grotte de Massabielle ne furent pas une réponse à la ferveur des catholiques du monde entier ?

Toujours est-il qu'elle semblait attendre le retour de son enfant privilégiée à Lourdes pour y descendre, car Bernadette avait à peine fréquenté l'école quinze jours que la première apparition avait lieu.

Notre projet, durant ces lectures hebdomadaires, étant de nous édifier au spectacle des vertus de la voyante, et non pas uniquement de raconter les dix-huit apparitions, qui, du reste, sont dans toutes les mémoires, nous ne nous attarderons pas outre mesure à leur récit. Mais comment ne pas au moins signaler les événements les plus

importants de cette fameuse quinzaine, qui a tant marqué dans la vie de notre héroïne ? D'autant plus que les historiens les plus récents de Lourdes et de Bernadette ont eu l'occasion de mettre certains détails au point, et il est utile de profiter de leur labeur.

* *

Les instants mêmes qui précédèrent la première apparition nous donnent la preuve de la vertu précoce de Bernadette. Quand ses compagnes se déchaussèrent pour traverser le canal qui les séparait de la grotte, elle remarqua que sa petite sœur Toinette relevait trop ses vêtements : « Baisse ta robe ! » lui cria-t-elle. Et cependant, en ce lieu et à cette heure (midi passé, heure où se mettent à table ceux qui ont de quoi manger...), il n'y avait pas à craindre beaucoup de regards indiscrets. De plus, comme elle avait demandé à Jeanne Abadie de la prendre sur son dos, pour lui éviter une crise d'asthme au contact de l'eau froide en ce jour d'hiver (11 février), sa compagne refusa en ponctuant sa réponse d'un jurement bien inoffensif employé par les ouvriers carriers : « Coup de tonnerre », comme d'autres disent « Tonnerre », Cela suffit pour indigner la pieuse enfant : « Oh ! **Baloum**, si tu veux jurer, va-t-en ailleurs qu'ici ! » lui répliqua-t-elle.

Un détail intéressant et trop négligé par les premiers historiens de Lourdes est la forme précise sous laquelle la Vierge Marie apparut. Spontanément, Bernadette commença par parler d'une « petite demoiselle », et elle répétait toujours qu'elle lui semblait très jeune ; si elle voulait la comparer, pour la taille et la jeunesse, à quelque connaissance, elle indiquait par exemple une fillette âgée d'une dizaine d'années et habillée en blanc le dimanche. Bernadette elle-même ne mesurait qu'un mètre quarante à la fin de sa vie ; au moment des apparitions, elle était si chétive qu'elle ne paraissait nullement avoir 14 ans elle pensait que l'apparition était plus grande qu'elle, mais pas autant que la statue qui orne actuellement la niche de la grotte. Effectivement, pour l'y installer, on dut creuser dans le roc. Il est donc sûr que la Vierge Immaculée apparut sous les traits d'une fillette d'une dizaine d'années. Cela parut étonnant aux premiers témoins qui reprirent la voyante lorsqu'elle parlait d'une **pétito damizélo**, dans son patois lourdais, et ils lui dirent qu'il fallait plutôt parler d'une **Dame**. Elle s'inclina, mais ce terme ne correspondait évidemment pas à ce qu'elle voulait dire.

Si ces premiers auditeurs des récits de Bernadette étaient choqués de la jeunesse apparente de la Mère de Dieu, c'est qu'ils ignoraient d'autres faits du même genre. Il n'est pas rare de lire dans la vie des saints qu'ils ont aperçu Notre-Seigneur, par exemple, sous les traits d'un petit enfant de quelques années (pensez à S. Antoine de Padoue, à Ste Thérèse d'Avila, etc.) ou même d'un bébé à la mamelle. Or on sait bien que N.-S. est actuellement au ciel avec les dimensions corporelles d'un homme ; mais il est libre d'apparaître sous les traits qui lui plaisent, et cela ne l'empêche nullement d'être présent, selon la manière très mystérieuse propre aux apparitions. De même il n'y a aucun inconvénient à ce que l'Immaculée soit apparue sous la forme d'une fillette ; c'est même hautement convenable, car ainsi que le dit un auteur récent :

« Son image ne sera jamais assez fraîche, assez jeune pour représenter cette réalité idéale (de l'Immaculée Conception).

« Ce n'est pas la rose éclatante, mais le bouton qui va s'ouvrir. Quelle image est plus propre à évoquer ce privilège lumineux et ce charme intact que celle de la toute première adolescence, l'instant chez nous si fugitif qui sépare l'enfance inconsciente de la jeunesse déjà périlleuse ? »

* *

L'histoire de la vie des saints nous aide aussi à comprendre pourquoi Bernadette ne réagit pas toujours de la même manière pendant ses visions. C'est qu'en effet nous savons que l'extase se présente sous bien des formes. Tantôt les saints sont violemment saisis par une force divine qui les immobilise totalement et les rend raides comme des cadavres : telle par exemple une Ste Catherine de Sienne. Tantôt cet ouragan divin les entraîne dans les airs et on ne les voit redescendre qu'à la fin de leur extase : pensez à S. Joseph de Cupertino, ce Frère franciscain qui faisait la cuisine et qu'on trouvait souvent en extase à la hauteur du plafond. Tantôt, au contraire, la vision n'empêche pas un certain contrôle des sens, et permet de rester en contact avec le monde matériel. Et il y a bien d'autres variétés de ce phénomène mystérieux. Hé bien, ceci explique les différences d'attitude de Bernadette au cours de ses multiples visions. Ainsi pendant la deuxième apparition, le meunier Nicolau, alors dans toute la force de ses vingt-huit ans, voulut saisir la voyante en extase : c'est avec la plus grande peine qu'il réussit à l'entraîner, et durant tout le trajet, elle continua de jouir de la ravissante vision. Par contre, à la troisième apparition, elle garda toujours le contrôle de ses actes et, sans quitter de vue la Vierge Marie, elle dialogua avec les personnes qui l'avaient accompagnée.

C'est un fait bien connu aussi que les extases des saints ne ressemblent guère à celles que l'on rencontre dans les fausses religions. Les fakirs, derviches ou autres spécialistes de ces phénomènes extraordinaires les obtiennent par des procédés humains et parfois des tours de force invraisemblables. Chez les saints, rien de tel : ils ne font absolument rien pour obtenir de Dieu ces faveurs ; loin de là, leur humilité les pousse au contraire à les fuir le plus qu'ils peuvent, surtout en présence de témoins.

C'est aussi ce que l'on constate chez Bernadette. Elle n'était pour rien dans les phénomènes qu'elle éprouvait. Cela commençait par un appel mystérieux qu'elle entendait au fond du cœur ; c'était parfois une impulsion irrésistible, comme le jour où ses parents lui avaient interdit de se rendre à la grotte. Une fois qu'elle était arrivée sur les lieux, son seul geste était la récitation tranquille et fervente de son chapelet. Les adversaires des apparitions la traitaient de menteuse et l'accusaient de simuler des visions. Or une preuve qu'elle était sincère, c'est que deux fois l'apparition n'eut pas lieu. Et cependant, s'il y avait des jours où elle eût grandement désiré revoir sa **Damizélo**, c'était bien ces jours-là, tellement on l'avait défiée d'avoir affaire à une personne vivante. Aussi, en repartant sans avoir rien vu était-elle triste et pleurait abondamment. Mais précisément c'était une preuve évidente que les visites de la Dame n'étaient pas une imagination.

Une autre différence entre les extases surnaturelles des saints et les phénomènes naturels des fakirs qui s'excitent artificiellement pour entrer en transes, c'est que ceux-ci en sortent fourbus. Au contraire il arrive que des saints soient malades quand ils entrent en extase : ils en sortent

bien portants. Et toujours ils y trouvent une nouvelle vigueur intellectuelle, morale et physique. C'était le cas de Bernadette. Dès la première apparition, quand elle mit ses pieds dans l'eau froide du canal, elle la trouva chaude. Lorsque le Dr Dozous tâtait son pouls au cours même de l'extase, il le trouvait parfaitement calme. Et de fait rien ne paraissait excentrique dans son comportement naturel. Sans doute, elle faisait ce que l'apparition lui demandait, même quand cela devait l'humilier : se laver dans de l'eau boueuse, mâcher quelques brins d'herbe, etc. ; mais quand la voyante racontait après coup ce qui s'était passé, tout s'expliquait. Le seul moment où Bernadette paraissait un peu étourdie, c'est immédiatement après le départ de la Vierge : elle avait l'impression de passer subitement d'un monde infiniment lumineux à une contrée ténébreuse, et il lui fallait quelques instants pour se réadapter à notre obscurité, même quand le soleil brillait dans tout son éclat. Mais cela n'est nullement anormal, et nous apprend combien le domaine des réalités célestes est élevé au-dessus de notre monde matériel. Et aussitôt après, elle apparaissait aussi simple et humble que toujours, ne demandant qu'à retourner en classe et à jouer avec ses compagnes.

* *

Quoique nous ayons tous lu plusieurs fois le récit des apparitions de Notre-Dame à Lourdes, il y a certains témoignages qu'on ne se lasse jamais de relire. Tel celui de J.-B. Estrade. Nous allons une fois de plus le savourer. Il nous aidera à soupçonner un peu la joie de Bernadette, et à nous expliquer pourquoi elle était à ce point captivée par la « Demoiselle » de la grotte qu'elle restait les yeux grands ouverts, sans le moindre clignement, pendant tout le temps qu'elle la contemplait, fût-ce une demi-heure ou davantage.

« Bernadette se mit à genoux, tira son chapelet de sa poche et salua profondément. Tous ses mouvements s'accomplirent sans gêne, sans contention, et absolument dans la même forme et avec le même naturel que si l'enfant se fût présentée à l'église paroissiale pour y vaquer à ses occupations ordinaires. Pendant qu'elle faisait glisser entre ses doigts les premiers grains de son chapelet, elle leva sur le rocher un regard interrogateur, traduisant les désirs impatients de l'attente.

Tout-à-coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants ; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres ; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne. A l'étroit dans sa prison de chair, l'âme de la voyante semblait faire effort pour se montrer au dehors et dire ses jubilations. Bernadette n'était plus Bernadette !...

Spontanément, nous les hommes qui étions-là, nous otâmes nos chapeaux et nous nous inclinâmes comme les plus humbles femmes. L'heure des raisonnements était passée, et à l'instar de tous ceux qui assistaient à cette scène au ciel, nous regardions de l'extatique au rocher et du rocher à l'extatique. Nous ne voyions rien ; nous n'entendions rien — pourquoi le dire ? — mais ce que nous pouvions voir, comprendre, c'est qu'un colloque s'était établi entre la Dame mystérieuse et l'enfant que nous avions sous les yeux.

Après les premiers transports provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit, en effet, dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie, reproduisirent, bientôt après, toutes les phases d'une conversation.

Tour à tour souriante ou sérieuse, Bernadette approuvait de la tête ou semblait elle-même interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur ; quand au contraire elle lui faisait parvenir ses supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes.

A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu ; alors l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher : on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières, de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

Habituellement l'extatique terminait ses prières par des salutations adressées à la Dame cachée. J'ai été dans le monde, trop peut-être ! et j'y ai rencontré des modèles de grâce et de distinction. Je n'ai jamais vu personne saluer avec la grâce et la distinction qu'y mettait Bernadette.

Durant l'extase, l'enfant faisait aussi par intervalles le signe de la croix. Or, je l'ai dit ce jour-là même sur le chemin de la grotte, si l'on fait au ciel des signes de croix, ils ne peuvent être faits que de cette manière.

L'extase dura environ une heure...

La Dame du rocher avait eu beau se voiler, j'avais senti sa présence et j'étais convaincu que son regard maternel avait plané sur ma tête. »

IV

Les Apparitions : leur interprétation

Les incrédules de tous les temps disent volontiers qu'ils croiraient en Dieu et en son Eglise s'ils étaient témoins de faits miraculeux. Ils oublient que cela ne suffirait pas à leur donner la foi proprement dite ; s'il n'y avait que cela pour justifier leur assentiment, ce serait une sorte de foi purement naturelle, semblable à celle que l'on éprouverait devant des prestidigitateurs ou des sorciers. Car la foi surnaturelle est une soumission cordiale, aimante, de l'intelligence aux vérités surnaturelles, et cela sous l'influence de la grâce de Dieu. Et l'essentiel dans l'acte de foi n'est donc pas la garantie miraculeuse du témoignage : elle est le don de notre cœur et de notre intelligence à Dieu. Une fois réalisée cette condition, les garanties ne manquent pas : il y en a autant que l'on veut ; il suffit de se renseigner un peu et de constater que Dieu se dévoile manifestement dans la Révélation de l'A. T. et du N. T., et dans les multiples et continuelles interventions de sa toute-puissance dans l'Eglise, dans la vie des saints, dans les circonstances les plus tragiques de l'histoire.

* *

La preuve du caractère secondaire des faits miraculeux dans la genèse de la foi, c'est que quand des incrédules s'obstinent à refuser leur assentiment à la Vérité divine, on a beau les mettre en présence des faits les plus authentiquement miraculeux, cela ne sert à rien. Même s'ils sont obligés d'admettre ces faits, ils regimbent contre la foi proprement dite, et ils n'ont qu'une foi contrainte, pleine de haine de Dieu et d'orgueil satanique : c'est ce qu'on appelle la foi des démons.

S'il est permis d'anticiper un peu sur l'histoire de la grotte de Lourdes, et de faire dès maintenant allusion à des faits qui se passeront quelques années plus tard, l'attitude de Charcot, de Zola, de Hæckel et de plusieurs autres personnages dont le nom est bien oublié maintenant, est une preuve indiscutable que la mauvaise foi existe et constitue un obstacle infranchissable à la conversion.

Le cas du romancier Emile Zola est spécialement instructif — tristement instructif... Il était venu à Lourdes à grand renfort de publicité, promettant d'écrire objectivement ce qu'il verrait. Or il a été providentiellement gratifié de la vue de plusieurs guérisons miraculeuses ; il a été en contact avec des malades incurables qui ont été subitement guéris pendant son séjour à Lourdes. Mais il s'est ressaisi et dans son livre sur Lourdes il s'est arrangé pour laisser croire que ces guérisons n'étaient pas extraordinaires, ou qu'il y avait eu rechutes. Son mensonge était tellement éhonté que le D[r] Boissarie, Président du Bureau des Constatations, rectifia les faits dans la presse, et notamment précisa qu'une des miraculées que le romancier avait fait mourir des suites de sa maladie, Marie Lebranchu (dans son roman : « La Grivotte ») était bel et bien encore vivante, et en meilleure santé que jamais... Que fit Zola ? Il alla trouver Marie Lebranchu à son domicile parisien, et lui offrit une liasse de billets de banque pour qu'elle aille se cacher dans un village de Belgique et passer ainsi pour morte !!! Elle eut un instant la tentation de succomber, car la situation du foyer n'était pas brillante. Mais son mari, indigné par tant de bassesse, s'approcha soudain de Zola, le prit par le bras et le jeta dehors en disant : « F...-moi le camp ! »

On se demande comment on peut pousser aussi loin la fourberie. Elle est cependant un fait indiscutable, et non pas unique, hélas !...[1]

Pour revenir à l'époque des apparitions, nous constatons le même phénomène. Selon les dispositions intimes, certaines personnes admettaient sans difficulté et avec empressement l'intervention du ciel au cours des extases ; d'autres étaient plus lentes à croire ; d'autres enfin, malgré des enquêtes interminables et l'assistance à des apparitions, se refuseront pendant longtemps — certains pendant vingt ans — à admettre que la Vierge soit apparue !

* *

Comme toujours, ce sont les personnes les plus humbles qui accueillirent le plus simplement le message céleste. Dès le début un groupe de femmes et de jeunes filles reconnut que Bernadette était sincère, et ne fit aucune difficulté de croire à une intervention de Dieu. Par contre toutes les autorités officielles, toute l'élite de la société, et tout le clergé était d'un grand scepticisme. A lire certains des premiers récits des apparitions, on serait tenté de croire que ces personnages officiels : le procureur impérial, M. Dutour, le commissaire, M. Jacomet, le maire, le sous-préfet, etc., étaient des gens hostiles à l'Eglise. Pas du tout : ils étaient des catholiques sincères et pratiquants, en très bons termes avec le curé, M. Peyramale. Et même au Cercle des « libres penseurs », où fréquentait l'élite lourdaise, beaucoup étaient de fidèles paroissiens. Seulement ils étaient tous plus ou moins imprégnés de l'atmosphère voltairienne de ce milieu du XIX[e] siècle. Ils se faisaient de la religion une idée statique : pour eux, Dieu n'intervenait plus d'une manière miraculeuse dans l'histoire du monde ; on était arrivé au règne de la critique et du déterminisme des lois de la nature : il fallait considérer les faits miraculeux comme irrévocablement passés.

Et puis, comment admettre que le Ciel eût choisi comme confidente de ses secrets la jeune fille la plus arriérée et la plus pauvre de la ville ? Tout le monde la connaissait. On savait que voilà un an à peine, son père avait fait de la prison, et qu'elle-même, à 14 ans, ignorait encore son catéchisme et ne savait pas lire. N'était-il pas grotesque de s'incliner devant cette pauvresse ? Ou bien elle jouait la comédie, ou bien elle était victime d'hallucinations. Ces idées étaient si bien admises qu'elles guidaient même le comportement des enfants entre elles. Ainsi à la suite de la première apparition, une jeune compagne de classe de Bernadette alla jusqu'à lui donner une gifle ; elle n'avait que 9 ans, et aurait pu respecter une « grande » de 14 ans ; mais elle était riche, et fille du pharmacien : c'était sans doute une raison suffisante pour injurier une enfant de pauvre... Les religieuses elles-mêmes, ses maîtresses d'école, ne pouvaient admettre que cette élève nouvelle venue, arriérée et complètement illettrée, ignorant tout de son catéchisme, fût l'objet de prévenances miraculeuses de Dieu.

Mais le plus acharné des adversaires était probablement le commissaire Jacomet. Il était tellement habitué à dépister les manœuvres louches et à découvrir les malfaiteurs les plus habiles à dissimuler, qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'être impuissant devant une gamine que tous les gens sensés considéraient comme une malade ou une aventurière. Son siège était fait dès le début, et il lui faudra longtemps pour reconnaître son erreur. Quand Henri Lasserre publiera ses pages mordantes à son sujet, il sera tellement affecté dans sa dignité froissée qu'il en mourra prématurément. Lasserre a sans doute été trop sévère pour lui, mais il faut avouer qu'il avait bien quelque raison de l'être. On se demande comment le commissaire a pu être fermé à ce point aux marques les plus évidentes du surnaturel. Il a eu l'occasion d'assister à deux des plus longues apparitions. Il vit Bernadette en extase, il prit des notes pour écrire ses rapports et cela ne modifia nullement son attitude. Dans un des rapports il insinue que les Soubirous profitent de la visite de la foule pour faire payer un droit d'entrée : pour lui, tout cela n'est qu'une manœuvre intéressée. Or pendant qu'il assistait aux extases, d'autres n'avaient qu'à voir la transformation prodigieuse du visage de Bernadette pour être bouleversés et conquis...

Au fond, toutes ces oppositions et incompréhensions ne firent que contribuer à mettre en relief l'authenticité des apparitions, et à nous donner une leçon supplémentaire. Cela nous apprend surtout, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, que la conversion est essentiellement une affaire de bonne volonté, et que lorsque cette bonne volonté, cette humilité, ce don complet de soi-même à Dieu font défaut, il ne servirait à rien que le ciel et la terre se mettent en branle pour émouvoir notre cœur : il resterait insensible.

* *

Bernadette l'avait, cette bonne volonté. Durant cette fameuse quinzaine où elle avait promis à la Vierge d'aller tous les jours à la grotte, on ne la trouve jamais en défaut.

Et pourtant que d'obstacles elle rencontre sur sa route ! Quelle jeune fille de quatorze ans ne serait pas bouleversée de se voir en butte à tant de difficultés ? Comparutions devant le Procureur impérial, devant le commissaire de police, devant le terrible curé Peyramale, « plus effrayant qu'un gendarme » ; devant le juge d'instruction ; moqueries chez les uns, attentions excessives chez d'autres, tourments indicibles de ses pauvres pa-

[1] Cf. H. Bonner : *Le Fait de Lourdes*, p. 466, 467, avec référence à la Commission canonique, représentée par l'abbé Bertrin.

rents menacés par les autorités officielles et surveillés de très près, nuit et jour, par la police, etc., etc. ; n'y avait-il pas là de quoi faire perdre la tête à une enfant des mieux équilibrées ?

Or, chose vraiment miraculeuse, Bernadette se trouva toujours parfaitement à la hauteur de la situation.

Le commissaire eut beau multiplier les traquenards pour la faire se contredire, elle remit toujours les choses au point et trouva toujours la réplique aux questions les plus embarrassantes. Quand on lui interdisait de retourner à la grotte, elle refusait, disant qu'elle avait promis à la Dame d'y aller pendant quinze jours. Si on la menaçait de l'emprisonner pour l'empêcher d'y aller elle répondait que dans ce cas elle ne serait pas responsable et qu'elle n'aurait aucune inquiétude : au contraire, cela éviterait à ses parents de l'entretenir.

Elle faisait avec courage les commissions reçues au cours de ses apparitions, même quand cela lui coûtait énormément. Elle alla une première fois voir son redoutable curé pour lui dire de la part de la Dame qu'elle désirait la construction d'une chapelle. Elle fut fort mal reçue. Elle y retourna pour demander qu'on vienne en procession. Cette fois le curé fut si terrible et cria si fort avec sa voix enrouée que Bernadette oublia la moitié de son message. Quand elle s'en rendit compte elle retourna une troisième fois chez son pasteur, le jour même, mais sa tante Basile ayant refusé de l'accompagner par frayeur, elle y alla avec une personne de la paroisse. Dès que la Dame avait parlé, elle obéissait.

Et comment une telle popularité n'aurait-elle pas risqué de nuire à la simplicité d'une fillette ordinaire ? On ne parlait que d'elle dans la ville et loin aux alentours. Elle entraînait à sa suite, sans le vouloir, des milliers de personnes. Le 4 mars notamment, il y eut aux environs de la grotte au moins 20.000 personnes, et un déploiement de forces de police et militaires extraordinaire. A la suite de cette apparition (la quinzième), elle subit la visite ininterrompue des pèlerins pendant deux heures : c'était à qui lui ferait toucher un chapelet et l'embrasserait. A la suite de ce défilé interminable, une de ses compagnes lui demanda : « Tu es bien fatiguée ? » « Oh ! oui, répondit-elle, quand ce ne serait que les embrassades ! » Elle dut même se montrer à la fenêtre du premier étage pour satisfaire la foule avide de la voir.

Hé bien, à la suite de ces « triomphes », Bernadette était aussi simple et humble qu'auparavant. On la voyait retourner modestement en classe tous les jours avec sa petite sœur Toinette. Et à l'école, elle ne désirait que d'apprendre son catéchisme, et jouer avec ardeur aux récréations, comme si de rien n'était.

Une seule chose frappa ses maîtresses à la suite de cette quinzaine : la manière admirable dont elle faisait désormais ses signes de croix. Et ceux qui étaient au courant de sa vie intérieure remarquaient qu'elle prenait au sérieux les recommandations de la Dame : « Pénitence... Pénitence... Priez pour les pécheurs ! »

Cette simplicité de vie, jointe à une transformation purement intérieure, est une marque authentique du surnaturel. La sainteté ne consiste pas à faire des choses extraordinaires, mais à faire d'une manière extraordinairement fervente les choses les plus ordinaires. Nous aurons plus d'une fois l'occasion d'en faire la remarque au cours de la vie de notre sainte.

V
Les trois dernières Apparitions

La quinzaine durant laquelle Bernadette avait promis de venir à Massabielle était terminée. La jeune fille, sachant sans doute que le nombre des visiteurs à la grotte augmentait de jour en jour, et que les autorités s'en inquiétaient de plus en plus, n'y retournait pas. D'ailleurs elle n'éprouvait plus cet appel intérieur irrésistible qu'elle avait entendu.

* *

Mais soudain, elle l'entendit de nouveau dans la nuit du 24 au 25 mars. Elle partit dès cinq heures du matin, avec les mêmes sentiments que le mois précédent. Merveille ! Quand elle arriva, elle vit que la Dame l'avait devancée et semblait l'attendre. C'était, en effet, la plus importante de toutes les apparitions, celle où l'Immaculée allait dévoiler son nom. Plus tard, quand la voyante sera religieuse, elle posera un jour cette question à une de ses compagnes : « Ma Sœur, a-t-on écrit de nouveaux livres sur Lourdes ? » C'est que, précisera-t-elle, « si on écrivait un autre livre, je voudrais voir insister sur l'apparition où la Ste Vierge s'est nommée ». Il est donc juste que nous nous y arrêtions spécialement.

Bernadette a raconté comment se tenait la Dame à son arrivée :

« Elle était là, paisible, souriante et regardait la foule, comme une mère affectueuse regarde ses enfants. Quand je fus à genoux devant elle, je lui demandai pardon de ce que j'arrivais en retard. Toujours bonne pour moi, elle me fit signe de la tête que je n'avais pas besoin de m'excuser. Alors je lui exprimai toutes mes affections, tous mes respects et le bonheur que j'avais de la revoir. Après l'avoir entretenue de tout ce qui me vint dans le cœur, je pris mon chapelet. »

Pendant qu'elle était en prière, continue-t-elle, la pensée de lui demander son nom se présenta à son esprit avec une persistance qui lui faisait oublier toutes les autres pensées. Elle craignait d'être importune : tant de fois elle avait posé cette question, sans être exaucée ! Mais ce fut plus fort qu'elle. L'apparition, contrairement à ce qu'ont écrit certains historiens, n'était pas restée dans la niche, mais elle était descendue dans le fond de la grotte, et Bernadette s'était levée pour se rapprocher d'elle. Elle constata d'abord que la Vierge regardait en souriant une statue la représentant, ainsi que des cierges, que la piété populaire avait apportés en cet endroit. Et Bernadette s'enhardit à lui dire :

— « Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes ? »

Deux fois elle posa la question, deux fois l'apparition sourit et garda le silence. Mais elle se sentait intérieurement de plus en plus poussée à insister. Une troisième fois, joignant les mains et se reconn issant indigne de la faveur qu'elle réclamait, elle répéta la même demande. Alors, rac nte Henri Lasserre,

la Dame « disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, elle les rejoignit avec ferveur et, regardant le Ciel, avec le sentiment d'une indicible gratitude, elle prononça ces paroles : « *Je suis l'Immaculée Conception* ».

Elle « sourit de nouveau, ne parla plus et disparut en souriant ».

Un autre historien précise qu'en dévoilant son nom, l'Immaculée s'était penchée vers Bernadette et avait laissé trembler sa voix...

* *

On comprend que Bernadette, devenue Sœur Marie-Bernard, ait attaché une telle importance à cette 16e apparition. Comme on l'a dit, l'Immaculée mettait ainsi, pour ainsi dire, sa signature à la définition du dogme de l'Immaculée Conception, que Pie IX avait formulée de sa propre autorité, moins de quatre ans auparavant. Cette définition posait à plus d'un catholique un gros problème, car le dogme de l'infaillibilité pontificale n'était pas encore défini : il ne devait l'être qu'en 1870. Pie IX avait donc agi tout comme si ce dogme était défini : et le Ciel se chargeait lui-même de l'approuver. De plus, cet enseignement avait une portée universelle en ce XIXe siècle si infatué de lui-même et de sa science : il lui rappelait que nous naissons tous pécheurs et portés au péché, sauf une créature privilégiée.

Mais la voyante n'en pensait sans doute pas tant, surtout au moment de l'apparition : elle ne savait même pas ce que signifiait le terme d'« Immaculée Conception », et pour ne pas l'oublier, elle le répéta tout le long du chemin, tant qu'elle n'eut pas été le révéler à son curé qui réclamait avec tant d'insistance que la Dame indiquât son nom. Quand, aux questions réitérées de l'innocente enfant, on répondit que ce terme était tout simplement un des noms de la Sainte Vierge, cela lui suffit et elle fut tout heureuse. Heureuse de savoir que c'était bien Marie qui lui était apparue, comme tout le monde à la grotte s'en doutait, et comme elle-même en avait le pressentiment obscur, quoique inavoué. Heureuse surtout du bonheur de Marie. Quelle scène, que ce dialogue que nous venons de rappeler! Quels sentiments chez la Reine des Cieux! Humilité, reconnaissance infinie, tendresse ineffable pour son Créateur, joie indicible de se sentir la privilégiée de Dieu, parmi les milliards d'êtres humains, mais en même temps compassion pour ses frères et sœurs de la terre, écrasés par le mal et criant vers elle pour avoir part à un peu de sa pureté et de toutes ses vertus...

Quand Bernadette en faisant le récit devant de pieux témoins, en reproduisait les gestes, le ton de voix, les paroles de l'Immaculée, elle était tellement saisissante qu'elle arrachait les larmes. Le terrible curé Peyramale, qui reçut pourtant ce jour-là Bernadette aussi mal que d'habitude, la traitant de « petite orgueilleuse », avouait quelques instants après à une épicière de ses paroissiennes :

— « J'en ai été tellement bouleversé que je me suis senti chanceler et sur le point de tomber ».

* *

Douze jours devaient s'écouler avant la 17e apparition. Durant tout ce temps les fidèles ne cessaient de venir toujours plus nombreux et de plus loin prier à la grotte. Les autorités, qui avaient d'abord cru que tout allait rentrer dans l'oubli à la fin de la quinzaine d'apparitions successives, étaient perplexes et inquiètes. Certes tout se passait dans le plus grand calme, de nuit comme de jour, mais à cette époque il y avait un ministre des Cultes qui entendait bien être renseigné sur tout ce qui concerne la religion. Il fallait son autorisation pour ouvrir de nouveaux lieux de culte au public. Et comme le préjugé était toujours hostile à une intervention céleste, on continuait en haut-lieu d'accuser Bernadette d'hystérie ou de duplicité. On la fit même examiner par trois médecins qui, bien que catholiques, ne reconnurent pas là le doigt de Dieu. Obligés d'avouer que la jeune fille avait une santé normale, ils constatèrent aussi qu'elle était chétive et sans doute sous-alimentée, et attribuèrent à cette faiblesse ce qu'elle appelait des visions. Selon eux, elle n'avait vu que des reflets de lumière dans les anfractuosités de la grotte — sans même réfléchir que la plupart des apparitions avaient eu lieu avant le lever du soleil!...

On la laissa donc en liberté, au grand regret de certains qui auraient bien voulu trouver un prétexte pour la faire emprisonner ou séquestrer dans un hospice, et elle put ainsi se rendre de nouveau à la grotte le mercredi après Pâques, 7 avril.

Le détail le plus frappant de cette apparition fut le miracle du cierge. C'était un gros cierge. Il glissa peu à peu dans la main de Bernadette, et quand il toucha terre, il se trouva que la flamme était juste à l'intérieur de sa main. Les voisins crièrent en patois : « Mon Dieu ! elle se brûle ». Mais le Dr Dozous — un incrédule au début de ces événements — était présent, une fois de plus, et examinait avec soin la jeune fille. « Laissez faire », commanda-t-il. Et les doigts restèrent au contact de la flamme pendant plusieurs minutes. Quand l'extase fut terminée, il examina la main : — « Il n'y a rien! » dit-il, provoquant ainsi dans la foule un enthousiasme qui touchait au délire.

Mais il voulut une contre-épreuve : à plusieurs reprises il approcha la flamme du cierge sous la main gauche de Bernadette qui l'en éloigna bien vite en disant : « Vous me brûlez ».

C'est là un de ces phénomènes qui se produisent au cours des extases : les sens ne sont pour ainsi dire plus en contact avec les réalités de la terre. C'est ainsi encore que, au début, Bernadette croyait que tout le monde voyait l'apparition, et qu'on entendait ce qu'elle disait. Il est vrai qu'elle précisa que quand la Dame parlait, c'est comme si sa voix avait résonné là, disait-elle, en montrant l'endroit de son cœur. Que de mystères indiscutables dès que l'on entre en contact avec le monde surnaturel!

* *

Jusqu'à présent les apparitions s'étaient multipliées à intervalles rapprochés. Désormais plus de trois mois vont s'écouler avant l'adieu définitif sur cette terre. Bernadette ne verra plus sa Dame que le 16 juillet de cette même année 1858.

D'ici là elle aura enfin obtenu l'objet de ses vœux, pour lequel elle avait quitté Bartrès : elle aura fait sa première Communion.

Elle s'y préparait de son mieux. Hélas ! elle était tellement en retard qu'elle ne savait toujours pas lire : il lui fallut apprendre son catéchisme oralement, syllabe par syllabe. Ce fut un tel labeur que sa maîtresse d'école, Sœur Maria Géraud, dut se faire aider. Une pieuse âme de la ville donna des répétitions. Une compagne de classe, de cinq ans plus jeune qu'elle, fit la même chose. La pauvre enfant y passa même ses récréations, en compagnie de cette jeune écolière, qui ne trouvait pas toujours la chose de son goût, et éprouvait parfois le besoin de la quitter pour aller faire une ronde avec ses compagnes. Combien cette difficulté dut-elle lui être pénible et lui paraître humiliante!